



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Greffier de l'Entreprise du Hainaut
Division de Charleroi



20017355

21 JAN. 2020

Le Greffier

Greffier

N° d'entreprise : 0417 759 303

Nom

(en entier) : **BRASSERIE DE L'ABBAYE DE LOBBES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue des Nerviens 3A à 6540 Lobbes****Objet de l'acte : Nomination/démission**

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 17/01/2020 au siège social:

(...)

Résolution 1 : Démission des administrateurs

L'assemblée acte la démission de Madame HALBRECQ Laurence (N.N. 68.02.25-080.30) et de Monsieur MICHEL Olivier (N.N. 63.04.14-309.40) de leurs mandats d'administrateur et donc également de leurs mandats d'administrateur-délégué.

Cette décision est prise avec effet rétroactif au 01/01/2020.

Les actionnaires présents ou représentés donnent à l'unanimité décharge spéciale pour l'exécution de leur mandat d'administrateur jusqu'à ce jour.

Les actionnaires confirmeront cette décharge lors de la prochaine assemblée d'approbation des comptes annuels.

Résolution 2 : Nomination des administrateurs

L'assemblée procède ensuite, à l'unanimité, à la nomination des administrateurs suivants, lesquels acceptent :

-La société Distri-Boissons SCRL, ayant son siège social à 7080 Frameries, rue Montavaux, 125, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0663.754.172, représentée par Frédéric Kapp ;

-La société Brasserie Leveugle SRL, ayant son siège social à 7712 Herseaux, rue des Croisiers, 55, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0890.804.250, représentée par Marc Leveugle ;

-La société Distri-Dubuisson SRL, ayant son siège social à 7904 Pipaix, Chaussée de Mons, 28, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0457.291.454, représentée par Hugues Dubuisson ;

-La société Kapp Gestion SRL, ayant son siège social à 7021 Havré, Chaussée du Roeux, 1184/3, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0419.549.150, représentée par Frédéric Kapp.

Cette décision est prise à l'unanimité avec effet rétroactif au 01/01/2020. La durée de leur mandat respectif est fixée à six ans et leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à l'issue de ces six années.

L'assemblée décide que les mandats des administrateurs sont rémunérés pour l'exercice de leur mandat.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



(...)

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 17/01/2020 au siège social:

(...)

Résolution 1 : Nomination d'un administrateur-délégué

Le conseil procède à la nomination, avec effet rétroactif au 01/01/2020, de la société Distri-Boissons SCRL au poste d'administrateur-délégué. Celle-ci, par la voix de son représentant permanent, accepte son mandat.

Ce mandat est valable pendant toute la durée du mandat d'administrateur et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui actera la fin du mandat d'administrateur de la société Distri-Boissons.

L'administrateur-délégué Distri-Boissons est rémunéré pour l'exercice de son mandat, sauf si l'assemblée générale décide autrement.

La mission de l'administrateur-délégué est reprise dans les statuts modifiés en date du 21 décembre 2004, à savoir la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion et conformément à la notion de gestion journalière de l'article 7 :121 du CSA en tant que disposition impérative directement applicable à la Société.

(...)

DISTRI-BOISSONS SCRL
Représentée par Monsieur
Frédéric Kapp
Administrateur-délégué